L’hybridation : un processus décisif dans le champ des arts plastiques
http://leportique.revues.org/index851.html

L'hybridation est actuellement un terme couramment utilisé dans le langage de l'art pour caractériser l'implication des nouvelles technologies et particulièrement des images de synthèse, ainsi que du numérique. D’après l’artiste Edmond Couchot, ce phénomène apparaît comme "un nouvel ordre visuel, qui ne définit plus le réel, mais le simule", phénomène majeur, puisqu’il met un terme “à un système de figuration perdurant depuis plus de cinq siècles“(…), **"l'image numérique substituant au monde réel un monde virtuel"**. Un autre aspect de **la technologie numérique favorise l'apparition "d'une esthétique de l'hybridation"**.
L'hybride apparaît souvent comme un être mi-homme/mi-animal, c'est-à-dire figure, et, chose stupéfiante, dès les premières fresques répertoriées et visibles en Namibie (plusieurs milliers d'années avant la grotte Chauvet). Cette figure de l'hybride traverse quasiment la plupart des cultures des peuples du monde. On la retrouve ainsi dans la mythologie grecque ou égyptienne, de même que, en particulier, au niveau des peuples asiatiques et amérindiens. Il faut néanmoins émettre une réserve sur cet hybride, car il n'est pas le résultat d'un processus d'hybridation artistique, étant intégré à un espace symbolique. Il fonctionne comme symbole en désignant par sa signification l'accouplement, le croisement, l'association d'éléments de natures différentes, mais qui sont sur le plan plastique toujours traités dans une même approche stylistique et en cela possèdent une certaine uniformité.
Une évolution se produira lorsque cette figure de l'hybride, progressivement, intégrera des formes de composition de nature hétéroclite, s'inscrivant dans un registre de formes où l'emprunt, la combinatoire, et le mélange, voire l'expérimental, vont impliquer de nouvelles relations entre composition, forme et figure. Ces relations vont générer de nouvelles dialectiques, faisant émerger le processus d'hybridation. **Ce que l'on nomme art hybride, pourrait apparaître ainsi comme un art qui provient du croisement de plusieurs formes, engendrant une nouvelle forme, nécessairement *extraordinaire.* Cette forme extraordinaire, l'hybride, est de surcroît liée au caractère du monstrueux**, posant ainsi en prémisse un rapport, une proximité entre la figure et la forme. Ce d'autant plus qu'une corrélation à ce sujet apparaît aussi entre l'hybride et le monstre, lequel justement désigne l'hybride, particulièrement avant l'époque moderne.
L'hybride semble inévitablement une forme complexe à caractériser. Deux paradoxes sont à considérer. D’abord l'usage courant de ce terme dans le champ des arts plastiques pouvant être défini comme récent, encore s'agira-t-il ici de dépasser la vision traditionnelle pour saisir les origines réelles de son apparition, une recherche approfondie nous apprenant et ce n'est que le premier paradoxe, que Elie Faure l'a employé dès 1912 dans son ouvrage sur l'histoire de l'art, tandis qu’André Chastel l'a utilisé en 1957. L'autre paradoxe étant que ces deux historiens de l'art l'ont employé pour des périodes antérieures, Faure à propos de l'époque médiévale et Chastel pour la Renaissance.
L'hybride, par cette origine inattendue et méconnue, dévoile différents éclairages qu'il sera nécessaire de resituer pour comprendre une définition de l'évolution de ce processus, la période moderne et la périodes contemporaine, ainsi que l'art actuel permettant peut être de comprendre les multiples glissements et extensions de ce terme à d'autres significations, usages et enjeux.
Dans ces deux cas, c'est le terme hybride qui est utilisé, et il ne l'est pas exactement dans le même sens, même si l'on retrouve plusieurs caractéristiques communes : celle de la forme en général où l'hybride se situe, c'est-à-dire l'ornementation, de même qu'un lien singulier à l'architecture, voire la sculpture ou la fresque. **Elie Faure, à ce propos, a justement utilisé cette expression "art hybride" pour qualifier l'art roman.** Cet usage n'est pas sans nous rappeler un **autre sens que confère à ce terme Victor Hugo, dès 1832, quand, évoquant Notre Dame de Paris, il déclare “cet entassement hybride d'arcades“, signifiant ainsi la définition courante “composés d'éléments disparates“**. Cette définition peut aussi se rapprocher de ce que **Chastel distingue en tant que forme hybride, qu’il qualifie “d’ambiguë et monstrueuse**“, nous menant vers une **autre perspective, le fantastique**, directement dans la lignée de la figure hybride. André Breton utilise également ce terme probablement vers 1945, parlant de “cryptogramme hybride“, en faisant référence à la peinture **d’Arshile Gorky** pour “décrire des images oscillant sans cesse entre figuration et abstraction“,
Cet artiste inscrivant son œuvre entre le surréalisme et une esthétique abstraite. Ceci permettra de saisir une autre dimension de l’hybridation, qui se joue pendant la période de l’art moderne et annonce certains gestes développés ultérieurement dans l’art contemporain.